

Guide d'installation,
d'utilisation et d'entretien

671075266 5.0



ecocirc[®] 20-18

Circulateur ECM intelligent à vitesse
variable



Bell & Gossett
a xylem brand

Table des matières

1	Introduction et sécurité.....	3
1.1	Introduction.....	3
1.2	Terminologie et symboles de sécurité.....	3
1.3	Sécurité de l'utilisateur.....	4
1.4	Protection de l'environnement.....	5
1.5	Pièces de rechange.....	5
2	Transport et entreposage	6
2.1	Examiner la livraison.....	6
2.1.1	Examiner le paquet.....	6
2.1.2	Examiner l'unité.....	6
2.2	Directives pour l'entreposage.....	6
3	Description du produit	7
3.1	Conception du produit.....	7
3.2	Caractéristiques et fonctions.....	7
3.2.1	Modes d'opération.....	7
3.3	Pièces.....	8
3.4	Plaque signalétique.....	8
4	Installation	10
4.1	Installation mécanique.....	10
4.1.1	Précautions.....	10
4.1.2	Exigences	11
4.1.3	Pose de la pompe.....	12
4.1.4	Rotation du corps du moteur de la pompe.....	13
4.1.5	Boîtier d'isolation.....	14
4.2	Installation électrique.....	15
4.2.1	Précautions.....	15
4.2.2	Exigences.....	16
4.2.3	Raccordement de la pompe à l'alimentation électrique.....	17
5	Fonctionnement.....	18
5.1	Précautions.....	18
5.2	Exigences.....	18
5.3	Démarrage de la pompe.....	18
5.4	Modes d'opération.....	18
6	Entretien.....	20
6.1	Précautions.....	20
6.2	Examen de la pompe.....	20

7 Dépannage.....	21
7.1 Précautions.....	21
7.2 Refroidissement ou chauffage insuffisant de la pompe.....	21
8 Spécification technique.....	22
8.1 Exigences environnementales.....	22
8.2 Spécifications de couple.....	22
8.3 Pression d'aspiration minimale.....	22
8.4 Données électriques.....	22
8.5 Liquide pompé.....	22
8.6 Pression de fonctionnement maximale.....	23
8.7 Pression du son.....	23
9 Garantie du produit.....	24

1 Introduction et sécurité

1.1 Introduction

But de ce manuel

Le but de ce manuel est de fournir des informations nécessaires pour travailler avec cet appareil. Lire attentivement ce manuel avant de commencer les travaux.

Lire et conserver le manuel

Conserver ce manuel pour référence ultérieure et le garder à portée de l'endroit où se trouve l'unité.

Utilisation prévue



AVERTISSEMENT:

Opération, l'installation ou l'entretien de cette unité de manière qui n'est pas couverte dans ce manuel pourrait entraîner la mort, de graves blessures corporelles ou des dommages à l'équipement et à l'environnement. Cela comprend toute modification apportée à l'équipement ou utilisation de pièces non fournies par Xylem. En cas de questions concernant l'usage prévu de l'équipement, communiquer avec un représentant Xylem avant de faire quoi que ce soit.



AVERTISSEMENT: Risque d'électrocution

Cette pompe n'a pas été évaluée pour une utilisation dans les piscines ou dans les zones maritimes.



MISE EN GARDE:

Les pompes homologuées ULus sont testées et évaluées dans l'eau uniquement.

Autres manuels

Vous reporter également aux exigences en matière de sécurité et aux informations dans les manuels du fabricant d'origine pour tout autre équipement fourni séparément à l'intention de ce système.

1.2 Terminologie et symboles de sécurité

À propos des messages de sécurité

Il est très important de lire, de comprendre et de suivre attentivement les messages et les règlements de sécurité avant de manipuler le produit. Ils sont publiés afin de contribuer à la prévention de ces risques :

- Accidents corporels et problèmes de santé
- Dommages affectant le produit ou son milieu environnant
- Défaillance du produit

Niveaux de risque

Niveau de risque	Signification
 DANGER:	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînerait des blessures graves, voire la mort.
 AVERTISSEMENT:	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures graves, voire la mort.
 MISE EN GARDE:	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures mineures ou modérées.
AVIS:	Les consignes sont utilisées lorsqu'il existe un risque de dommages ou de diminution du rendement au niveau de l'équipement, mais pas de risque de blessures corporelles.

Symboles spéciaux

Certaines catégories de dangers sont pourvues de symboles spécifiques, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Risque électrique	Risque lié aux champs magnétiques
 Danger électrique:	 MISE EN GARDE:

1.3 Sécurité de l'utilisateur

Tous les règlements, codes ainsi que consignes sanitaires et de sécurité doivent être observés.

Le site

- Respecter les procédures de verrouillage et d'étiquetage avant de commencer des travaux sur le produit, notamment transport, installation, maintenance ou d'entretien.
- Prêter attention aux risques que présentent les gaz et vapeurs dans la zone de travail.
- Toujours être conscient de l'environnement de l'équipement et de tout danger posé par le site ou l'équipement à proximité.

Personnel qualifié

Ce produit doit être installé, opéré et maintenu uniquement par du personnel qualifié.

Équipement de protection et dispositifs de sécurité

- Porter un équipement de protection personnelle. Les exemples d'équipement de protection personnelle comprennent, entre autres, casques durs, lunettes de protection, gants et souliers de protection ainsi que l'équipement respiratoire.
- Veiller à ce que toutes les fonctions de sécurité sur le produit fonctionnent et soient utilisées en tout temps lorsque l'unité est opérée.

1.4 Protection de l'environnement

Émissions et élimination des déchets

Se conformer aux réglementations et codes locaux en vigueur en matière de :

- Déclaration des émissions aux autorités compétentes
- Tri, recyclage et élimination des déchets solides ou liquides
- Nettoyage des déversements

Sites présentant un caractère exceptionnel

MISE EN GARDE: Risque de radiation

Ne PAS envoyer le produit à Xylem s'il a été exposé à une radiation nucléaire, à moins que Xylem ne soit informée et que des mesures adéquates aient été entendues.

1.5 Pièces de rechange



MISE EN GARDE:

Utiliser seulement des pièces de rechange du fabricant pour remplacer tout composant usé ou défectueux. L'utilisation de pièces de rechange qui ne conviennent pas peut causer un mauvais fonctionnement, des dommages et des blessures ainsi qu'annuler la garantie.

2 Transport et entreposage

2.1 Examiner la livraison

2.1.1 Examiner le paquet

1. À la livraison, examiner si le paquet a été endommagé ou s'il manque des articles.
2. Noter tout article endommagé ou manquant sur le reçu et la facture de transport.
3. En cas de problèmes, soumettre une demande auprès de la société de transport.
Si le produit a été ramassé chez un distributeur, lui présenter directement la demande d'indemnisation.

2.1.2 Examiner l'unité

1. Retirer les matériaux d'emballage du produit.
Jeter les matériaux d'emballage conformément aux règlements locaux.
2. Inspecter le produit afin de déterminer si des pièces ont été endommagées ou s'il en manque.
3. Le cas échéant, détacher l'article en enlevant toutes vis, tous boulons ou toutes sangles.
Faire attention aux clous et aux sangles.
4. Contacter un représentant commercial en cas de problème.

2.2 Directives pour l'entreposage

Lieu d'entreposage

Ce produit doit être entreposé dans un lieu couvert et sec, hors de la chaleur, de la saleté et des vibrations.

AVIS:

Protéger le produit contre l'humidité, les sources de chaleur et les dommages mécaniques.

AVIS:

Ne pas placer de charges lourdes sur l'article emballé.

3 Description du produit

3.1 Conception du produit

Utilisation

Le produit est une pompe à rotor noyé qui utilise des technologies à aimant permanent et à moteur synchronisé.

La pompe sert pour les systèmes avec des débits variables pour optimiser les opérations de pompage et réduire la consommation énergétique.

Applications

- Système d'eau potable avec un corps en acier inoxydable
- Système d'eau chaude
- Système d'eau refroidie
- Chauffage d'eau solaire
- Énergie géothermique

3.2 Caractéristiques et fonctions

- Dispose d'une commande électronique
- Écoénergétique
- Dotée d'une protection électrique intégrée contre la surcharge et le fonctionnement à sec pour opérer la pompe en sécurité

Logiciel

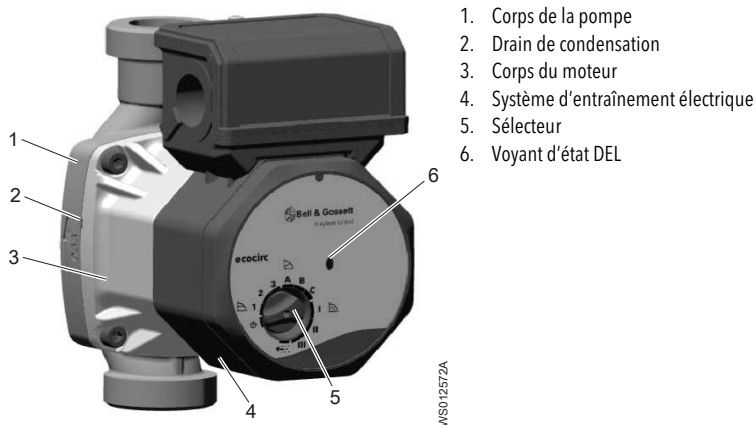
Les caractéristiques suivantes du logiciel protègent la pompe et le moteur :

- Fonctionnalité anti-blocage
- Gestion du mode générateur
- Surtempérature
- Surtension et surintensité
- Surcharge moteur
- Panne moteur

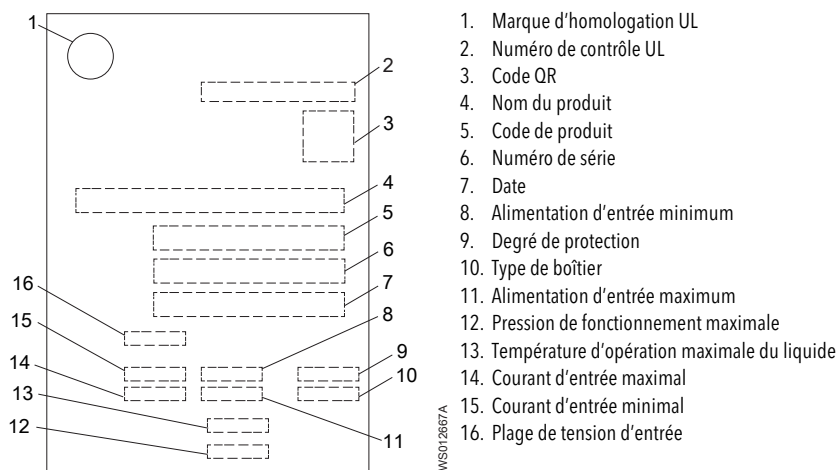
3.2.1 Modes d'opération

- Veille
- Pression constante avec trois courbes
- Pression proportionnelle avec trois courbes
- Vitesse fixe avec trois courbes
- Purge d'air

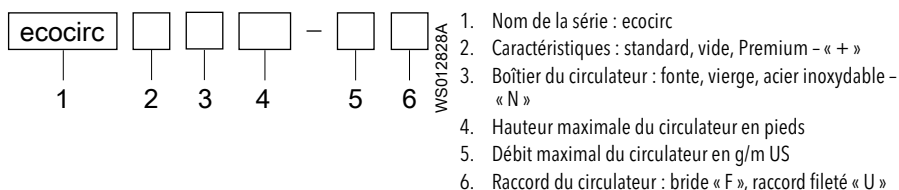
3.3 Pièces



3.4 Plaque signalétique



Code d'identification



Pour plus de renseignements, voir :



4 Installation

4.1 Installation mécanique

4.1.1 Précautions

Avant de commencer le travail, assurez-vous que les consignes de sécurité incluses dans ce chapitre *Introduction et sécurité* à la page 3 ont été lues et comprises.



AVERTISSEMENT:

Ne pas utiliser la pompe dans un endroit où il y a présence de gaz explosifs.



AVERTISSEMENT:

Le chauffage de l'eau et autres fluides causent une dilatation volumétrique. Les forces associées peuvent causer la défaillance des composants du système et la libération de fluides à température élevée. Afin d'empêcher ceci, installer et bien situer des vases d'expansion et des soupapes de décharge de bonne taille. Le non respect de cette consigne peut entraîner des blessures personnelles graves ou la mort ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT:

Avertissement proposition 65 de la Californie! Ce produit contient des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme pouvant être un cancérigène et causer des anomalies congénitales ou autres problèmes de reproduction.



AVERTISSEMENT:

Ne pas installer cette pompe dans des endroits submersibles. Ceci est une pompe non submersible.



AVERTISSEMENT:

Ne pas installer cette pompe dans des endroits à l'extérieur. Il s'agit d'une pompe pour utilisation à l'intérieur seulement.



DANGER: Ne pas installer cette pompe dans des piscines ou des aires marines. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures personnelles graves ou la mort ou des dommages matériels.



MISE EN GARDE:

MISE EN GARDE : RISQUE DE DOMMAGE MATÉRIEL. Il n'est pas recommandé d'installer le circulateur dans un grenier ou un étage supérieur au-dessus d'une surface habitable finie. Si le circulateur doit être installé en hauteur, ou sur de l'équipement dispendieux, installer un moyen de drainage adéquat en cas de fuite. Ne pas suivre ces directives pourrait entraîner des dommages matériels.



MISE EN GARDE:

Lire attentivement ce manuel avant d'installer et d'utiliser cet article. Un mauvais usage de cet article peut causer des blessures graves ainsi que des dommages matériels et pourrait annuler la garantie.



MISE EN GARDE:

L'opérateur doit connaître les consignes de sécurité pour éviter toute blessure.

AVIS:

Ne pas utiliser cette pompe pour manipuler des liquides contenant des substances abrasives, solides ou fibreuses, des liquides toxiques ou corrosifs, des liquides potables autres que de l'eau ou des liquides non compatibles avec le matériau de fabrication de la pompe. Le pH de l'eau doit être maintenu entre 7 et 9 et la dureté de l'eau ne doit pas dépasser 14 grains par gallon, avec des solides en suspension inférieurs à 100 ppm. Une utilisation inadéquate du produit entraîne la perte des droits à la garantie.

4.1.2 Exigences

- La pompe ne doit pas être installée au point le plus bas du système.
- La pompe ne doit pas toucher les autres pompes.
- Les tuyaux doivent être soutenus indépendamment pour les empêcher de peser sur la pompe.

- Avant de connecter les tuyaux à la pompe, il faut les nettoyer pour éliminer les matériaux et résidus de soudage indésirables.
- Si un clapet de non-retour est utilisé, il doit être installé dans la buse de refoulement de la pompe.

4.1.3 Pose de la pompe

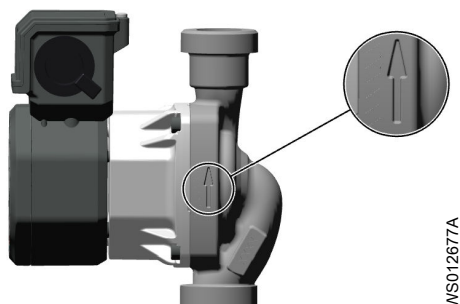
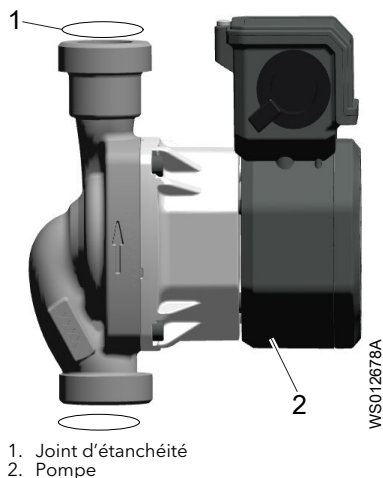
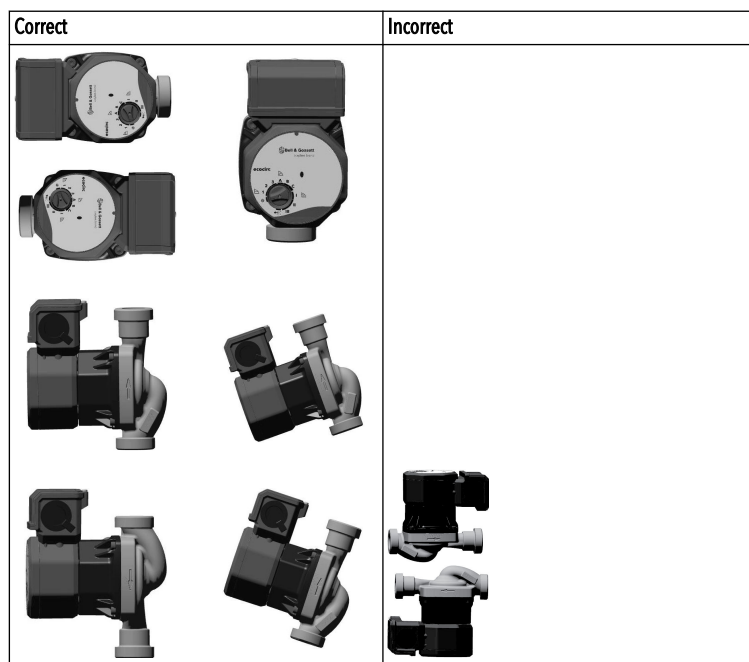


Figure 1: Bonne direction du débit de liquide

1. Installer la pompe avec de nouveaux joints d'étanchéité.
Les joints d'étanchéité doivent être placés entre les brides des tuyaux.



1. Joint d'étanchéité
 2. Pompe
2. Installer la pompe dans l'une des positions correctes suivantes.



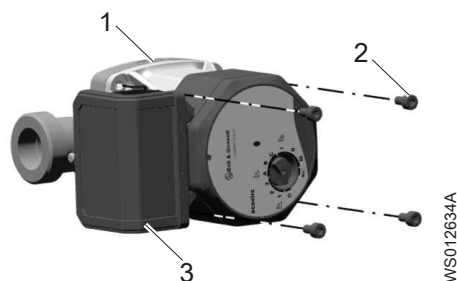
3. Utiliser une clé dynamométrique pour serrer les écrous sur les fixations de contrebride.

Fixations	Couple
Fixations de contrebride	13 Nm (115 lbf.po)
Écrous de blocage filetés raccords	Voir Spécifications de couple à la page 22

4.1.4 Rotation du corps du moteur de la pompe

L'ensemble du moteur de la pompe peut être tourné de 90° environ.

1. Retirer les vis du corps de la pompe.



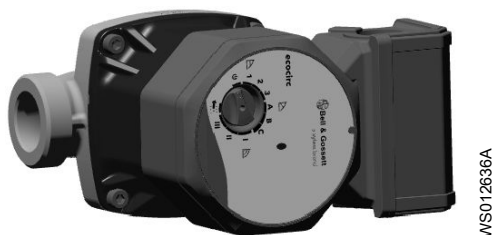
1. Corps de la pompe
 2. Vis
 3. Boîte à bornes
2. Tourner le corps de la pompe.



3. Installer la boîte à bornes dans l'une des positions correctes suivantes.

Correct	Incorrect

4. Utiliser une clé dynamométrique pour serrer les vis du corps de la pompe.
Le couple doit être de 5 Nm (44 lbf.po)



4.1.5 Boîtier d'isolation

4.1.5.1 Exigences

AVIS:

Les installations inappropriées illustrées ci-dessus peuvent entraîner la défaillance prématurée de la pompe et créer un danger ou dommage électrique causé par une fuite d'eau.

- Utiliser seulement les coquilles thermiques de la pompe qui sont incluses avec la livraison. Ne pas isoler le boîtier du moteur, les pièces électroniques peuvent surchauffer et entraîner l'arrêt automatique de la pompe causé par une surcharge thermique.
- Les coquilles thermiques qui sont comprises avec la pompe doivent être utilisées uniquement dans les applications de circulation d'eau chaude avec la température du liquide au-dessus de 20 °C (68 °F). Les coquilles thermiques sont perméables à la vapeur d'eau.
- Le corps de la pompe ne doit pas être isolé au-delà de la bride du moteur. Si le pare-vapeur est utilisé pour des applications d'eau froide, la voie de drainage de la bride doit rester ouverte pour permettre à la condensation de s'évacuer du boîtier du moteur.

4.1.5.2 Installation du boîtier d'isolation

Installer le boîtier d'isolation sur la pompe.



4.2 Installation électrique

4.2.1 Précautions

Avant de commencer le travail, assurez-vous que les consignes de sécurité incluses soient lues et comprises.



DANGER: Danger électrique

Avant de commencer à travailler sur l'unité, s'assurer que l'unité et le panneau de contrôle sont isolés de l'alimentation de courant et ne peuvent être mis sous tension. Cette consigne s'applique également au circuit de commande.



DANGER: Risque d'écrasement

Les pièces mobiles peuvent vous vous écraser. Toujours débrancher et verrouiller l'alimentation avant l'entretien pour éviter un démarrage imprévu. Ne pas respecter cette consigne peut entraîner la mort ou de grave blessure.

**AVERTISSEMENT: Danger électrique**

Risque d'électrocution ou de brûlure. Un électricien certifié doit superviser tout le travail électrique. Se conformer à tous les codes et règlements locaux.

**AVERTISSEMENT: Danger électrique**

Il y a un risque d'électrocution ou d'explosion si les connexions électriques ne sont pas correctement effectuées ou si la pompe comporte une défaillance ou un dommage. Inspecter visuellement l'équipement pour des câbles endommagés, des boîtiers craqués ou d'autres signes de dommage. S'assurer que les connexions électriques ont été correctement effectuées.

**AVERTISSEMENT:**

Pour réduire le risque d'électrocution, voir le manuel d'instructions pour une installation adéquate

**MISE EN GARDE: Danger électrique**

Empêcher les câbles d'être courbés ou endommagés.

4.2.1.1 Mise à la terre (Mise à la masse)

La mise à la terre (mise à la masse) doit être exécutée conformément aux codes et règlements locaux.

Si nécessaire, un conduit métallique mis à la terre doit être utilisé.

**DANGER: Danger électrique**

Tout l'équipement électrique doit être mis à la terre (masse). Tester la mise à la terre (masse) pour vérifier qu'elle est bien connectée et que le chemin à la terre est continu.

**AVERTISSEMENT: Danger électrique**

Risque d'électrocution. Le fil de mise à la terre doit être plus long que les fils des phases afin que celui-ci soit le dernier à être déconnecté si le câble est arraché.

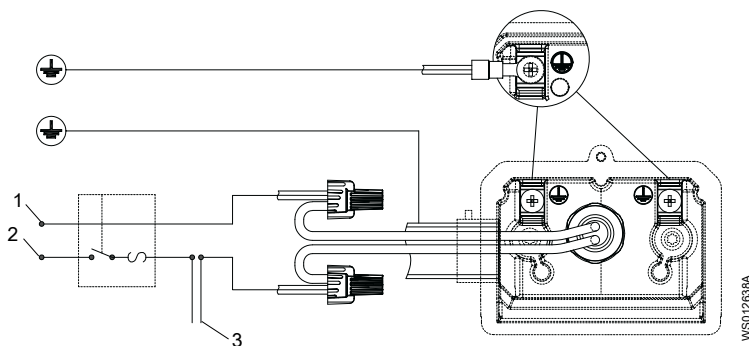
4.2.2 Exigences

- Le Code national de l'électricité (NEC), le Code électrique canadien (CEC) et les codes locaux doivent être respectés.
- Si le circuit de dérivation est doté d'un disjoncteur de fuite à la terre, il doit pouvoir être utilisé avec les appareils à onduleur.

- Les câbles électriques doivent être protégés contre les vibrations et les températures élevées.
- Le type de courant et la tension du raccordement d'alimentation doivent respecter les spécifications sur la plaque signalétique de la pompe.
- Les câbles électriques doivent mesurer 14 AWG ou plus.
- Les câbles haute tension et basse tension doivent être acheminés dans des conduits différents.
- Avant de raccorder le câblage d'alimentation électrique, vérifier que la source d'alimentation est éteinte.

4.2.3 Raccordement de la pompe à l'alimentation électrique

1. Retirer la vis du couvercle de la boîte à bornes.
2. Retirer le couvercle de la boîte à bornes.
3. Faire passer les câbles haute tension dans le raccord de conduite.
La taille standard du raccord de conduite doit être de 12,7 mm (½ po).
4. Raccorder les câbles selon le schéma de câblage en utilisant les connecteurs à écrous de serrage de câbles homologués UL.
 - a) Le cas échéant, raccorder le câble de mise à la terre.
 - b) Le cas échéant, faire passer l'ensemble des câbles basse tension par le raccord de conduite séparé.



1. Neutre
 2. Ligne
 3. Commande à distance (le cas échéant)
5. Placer le couvercle sur la boîte à bornes.
 6. Serrer la vis du couvercle.

WS01263BA

5 Fonctionnement

5.1 Précautions

Avant de commencer le travail, assurez-vous que les consignes de sécurité incluses dans ce chapitre *Introduction et sécurité* à la page 3 ont été lues et comprises.



AVERTISSEMENT: Risque d'écrasement

Risque de redémarrage automatique.



MISE EN GARDE:

Ne pas dépasser la pression maximale de service de la pompe.
Cette information est indiquée sur la plaque de la pompe.

5.2 Exigences

Avant de démarrer la pompe, suivre toutes les instructions du chapitre *Installation* à la page 10.

La pompe doit être entièrement ventilée.

La pression d'aspiration minimum de la pompe doit être réglée comme indiqué dans le tableau *Pression d'aspiration minimale* à la page 22.

5.3 Démarrage de la pompe

Mettre l'alimentation sous tension.

Dans l'interface utilisateur, le témoin jaune clignotant indique que la pompe a démarré.

5.4 Modes d'opération

L'interface utilisateur propose les modes d'opération suivants :



Position	Mode d'opération	État de la DEL	Description
	Veille	Clignote en jaune	La pompe est en veille
Courbe de rendement : 1. Bas 2. Intermédiaire 3. Élevé	Fonctionnement à pression constante	-	Cette position est sélectionnée pour les systèmes de chauffage sous le plancher. La pression reste constante, lorsque le débit d'eau est augmenté ou réduit.
Courbe de rendement : A. Bas B. Intermédiaire C. Élevé	Fonctionnement à pression proportionnelle	-	Cette position est sélectionnée pour les systèmes de chauffage bitube. La pression change en fonction de la demande réelle de chaleur. Le rendement est sélectionné en fonction des caractéristiques du système ou de la demande en chaleur.
Vitesse de pompe constante : I. Basse II. Intermédiaire III. Élevé	Fonctionnement à vitesse de pompe constante	-	Cette position est sélectionnée pour les systèmes de chauffage monotubulaire. La vitesse reste constante, lorsque le débit d'eau est augmenté ou réduit. La vitesse est sélectionnée selon les caractéristiques du système ou selon le nombre de vannes pouvant être ouvertes simultanément.
	Purge d'air	Clignote en vert	Cette position est sélectionnée pour retirer les gaz dissous de la pompe. La purge d'air doit être réalisée pendant 3 minutes. Si nécessaire, réalisez la purge d'air pendant plus de 3 minutes selon les caractéristiques du système.

6 Entretien

6.1 Précautions

Avant de commencer le travail, assurez-vous que les consignes de sécurité incluses dans ce chapitre *Introduction et sécurité* à la page 3 ont été lues et comprises.



Danger électrique:

Couper et verrouiller l'alimentation électrique avant d'installer la pompe ou d'effectuer l'entretien.



AVERTISSEMENT:

- Toujours porter des gants de protection lorsqu'on manipule la pompe et le moteur. Lors du pompage de liquides chauds, la pompe et ses pièces peuvent dépasser 40°C (104°F).
 - La maintenance et les réparations doivent être exécutées par du personnel qualifié seulement.
 - Respecter les règlements de prévention d'accident en vigueur.
-

6.2 Examen de la pompe

Examiner visuellement la pompe à la recherche de fuites.

S'il y a des fuites, la pompe doit être remplacée.

7 Dépannage

7.1 Précautions

Avant de commencer le travail, assurez-vous que les consignes de sécurité incluses dans ce chapitre [Introduction et sécurité](#) à la page 3 ont été lues et comprises.



DANGER: Danger électrique

Le dépannage d'un panneau de commande alimenté soumet le personnel à des tensions électriques dangereuses. Le dépannage électrique doit être effectué par un électricien qualifié.



DANGER: Risque d'écrasement

Les pièces mobiles peuvent vous vous écraser. Toujours débrancher et verrouiller l'alimentation avant l'entretien pour éviter un démarrage imprévu. Ne pas respecter cette consigne peut entraîner la mort ou de grave blessure.

7.2 Refroidissement ou chauffage insuffisant de la pompe

État de la DEL	Cause	Solution
Vert	Les performances de la pompe sont faibles.	1. Utiliser l'une des méthodes suivantes pour démarrer la pompe : - Augmenter la vitesse de la pompe pour augmenter la charge - Sélectionner un autre mode d'opération 2. Si le problème persiste, remplacer la pompe.
Clignote en rouge	Fonctionnement à sec de la pompe détecté.	1. Vérifier que la pompe ne contient pas d'air. 2. Vérifier que la pression de liquide de la pompe correspond aux limites de fonctionnement. 3. Vérifier que la pompe est installée correctement. 4. Lancer le processus de purge d'air. 5. Si le problème persiste, remplacer la pompe.

8 Spécification technique

8.1 Exigences environnementales

Caractéristique	Valeur
Environnement d'opération	Non agressif, atmosphère non explosive, et sans gel
Température de service	-10 °C à 40 °C (14 °F à 104 °F)
Humidité relative	< 95 % à 40 °C (104 °F), sans condensation

8.2 Spécifications de couple

Dimensions du joint	Matériau du tuyau	Couple, Nm (lbf.pi)
G1	Plastique	50 (37)
G1	Fonte	85 (63)
G1¼	Fonte	105 (78)
G1½	Fonte	125 (92)
G2	Fonte	165 (122)

8.3 Pression d'aspiration minimale

Pression, MPa (psi)	Charge, m (pi)	Température, °C (°F)
0,005 (0,725)	0,5 (1,6)	50 (122)
0,03 (4,35)	3 (10)	95 (203)
0,1 (14,5)	10 (33)	110 (230)

8.4 Données électriques

Caractéristique	Description
Tension d'alimentation	115 V ±10 %, 50/60 Hz
Classe d'isolement	115 F
Degré de protection	IP44

8.5 Liquide pompé

Caractéristique	Description
Température	-10 °C à 110 °C (14 °F à 230 °F)
Concentration de glycol	

La pompe peut être utilisée avec des mélanges d'eau et de propylène glycol jusqu'à 50 % avec une viscosité maximale de 50 cST à 14°F (-10 °C) . La pompe a une protection de surcharge et thermique intégrée afin de la protéger des

surcharges causées par la viscosité du fluide. Le rendement de la pompe repose sur une température de 77°F (25°C). Par conséquent, le pompage de mélanges de glycol affectera son rendement maximal, selon la concentration et la température du mélange.

8.6 Pression de fonctionnement maximale

- 1 MPa (145 psi)

8.7 Pression du son

- ≤ 43 dBA ± 2

Les dBA sont mesurées en champ libre à une distance d'un mètre de la pompe.

9 Garantie du produit

9 Garantie pour utilisation commerciale

Garantie. Pour les biens vendus aux acheteurs commerciaux, le vendeur garantit les biens vendus ci-dessous (sauf pour les membranes, joints d'étanchéités, joints, matériaux en élastomère, revêtements et autres « pièces d'usure » ou articles consommables, ces derniers n'étant pas garantissable sauf indication contraire sur le formulaire de soumission ou de vente) seront (i) intégrés selon les spécifications indiquées sur la soumission ou le formulaire de vente, si ces spécifications font partie intégrantes de cette entente, et (ii) sont libres de toute défectuosité matériel et de fabrication pendant une période de trente (30) mois depuis la date d'installation ou trente (36) mois depuis la date d'expédition (la date d'expédition ne sera pas ultérieure à trente (30) jours après la réception de l'avis que les biens sont prêts à être expédiés), la première instance à survenir, à moins qu'une période plus longue n'ait été indiquée sur la documentation du produit (la « Garantie »).

Sauf mention contraire dans les lois, le vendeur, à son choix et sans frais pour l'acheteur, réparera ou remplacera tout produit défectueux en vertu de la garantie pour autant que l'acheteur donne un avis écrit au vendeur de toutes défectuosités matérielles ou de main-d'œuvre dans les dix (10) jours de la première occurrence d'un défaut ou non conformité. Au titre de l'option de réparation ou de remplacement, le vendeur n'est pas tenu de retirer ou de payer pour faire retirer le produit défectueux ou d'installer ou de payer pour faire installer le produit réparé ou remplacé, et l'acheteur est responsable de tous les autres coûts, notamment les coûts des services, les frais d'expédition et les dépenses. La méthode ou le moyen de réparation ou de remplacement est à l'entière discrétion du vendeur. Le non-respect par l'acheteur des directives de réparation ou de remplacement du vendeur met fin aux obligations du vendeur en vertu de la présente garantie et annule la garantie. Toutes pièces réparées ou remplacées en vertu de la garantie sont garanties uniquement pour la durée restante de la garantie sur les pièces qui ont été réparées ou remplacées. Le vendeur n'a aucune obligation de garantie envers l'acheteur pour les produits ou les pièces des produits qui : (a) ont été réparés par des tiers autres que le vendeur ou sans l'approbation écrite du vendeur; (b) ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'une négligence, d'une modification, d'un accident ou d'un dommage physique; (c) ont été utilisés de manière contraire aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien du vendeur; (d) ont été endommagés par une usure normale, de la corrosion ou des produits chimiques; (e) ont été endommagés par des conditions anormales, des vibrations, une amorce inadéquate ou une utilisation sans débit; (f) ont été endommagés par un bloc d'alimentation défectueux ou une mauvaise protection électrique; ou (g) ont été endommagés par l'utilisation d'un équipement auxiliaire non vendu ni approuvé par le vendeur. Dans le cas des produits non fabriqués par le vendeur, ce dernier n'offre aucune garantie; toutefois, le vendeur va accorder la garantie à l'acheteur reçue du fournisseur de ces produits.

LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION MODALITÉ EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT CONCERNANT LES BIENS FOURNIS AUX PRÉSENTES,

NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI EST PAR LA PRÉSENTE EXPRESSÉMENT REJETÉE ET EXCLUE. SAUF DANS LA MESURE OU LA LOI L'EXIGE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET L'OBLIGATION GLOBALE DU VENDEUR EN CAS DE VIOLATION DE L'UNE DES GARANTIES QUI PRÉCÈDE SE LIMITENT À LA PRÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT ET DANS TOUS LES CAS SE LIMITENT AU MONTANT PAYÉ DE L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. EN AUCUN CAS, LE VENDEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE AUTRE FORME DE DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, LIQUIDÉ, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU SPÉCIAL, NOTAMMENT UNE PERTE DE PROFIT, UNE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE RECETTES PRÉVUES, UNE PERTE DE REVENU, UNE PERTE PROVENANT D'UNE ENTREPRISE, UNE PERTE DE PRODUCTION, UNE PERTE D'OPPORTUNITÉ OU UNE PERTE DE RÉPUTATION.

9 Garantie limitée au consommateur

Garantie. Pour les biens vendus à des fins personnelles, familiales ou domestiques, le vendeur garantit que les biens vendus ci-dessous (sauf les membranes, joints d'étanchéités, joints, matériaux en élastomère, revêtements et autres « pièces d'usure » ou consommables, ces derniers n'étant pas garantis sauf indication contraire sur le formulaire de soumission ou de vente) seront exempts de tout défaut de matériau et de fabrication pendant une période de trente (30) mois à partir de la date d'installation ou de trente (36) mois à partir de la date de production, selon la première éventualité, à moins qu'une période plus longue n'ait été indiquée sur la documentation du produit (la « Garantie »).

Sauf mention contraire dans les lois, le vendeur, à son choix et sans frais pour l'acheteur, réparera ou remplacera tout produit défectueux en vertu de la garantie pour autant que l'acheteur donne un avis écrit au vendeur de toutes déficiences matérielles ou de main-d'œuvre dans les dix (10) jours de la première occurrence d'un défaut ou non conformité. Au titre de l'option de réparation ou de remplacement, le vendeur n'est pas tenu de retirer ou de payer pour faire retirer le produit défectueux ou d'installer ou de payer pour faire installer le produit réparé ou remplacé, et l'acheteur est responsable de tous les autres coûts, notamment les coûts des services, les frais d'expédition et les dépenses. La méthode ou le moyen de réparation ou de remplacement est à l'entière discrétion du vendeur. Le non-respect par l'acheteur des directives de réparation ou de remplacement du vendeur met fin aux obligations du vendeur en vertu de la présente garantie et annule la présente garantie. Toutes pièces réparées ou remplacées en vertu de la garantie sont garanties uniquement pour la durée restante de la garantie sur les pièces qui ont été réparées ou remplacées. La garantie s'applique à condition que l'acheteur remette un avis écrit au vendeur de tous défauts de matériaux ou de fabrication des biens garantis dans un délai de dix (10) jours après la date à laquelle les défauts sont initialement constatés.

Le vendeur n'a aucune obligation de garantie envers l'acheteur pour les produits ou les pièces des produits qui : (a) ont été réparés par des tiers autres que le vendeur ou sans l'approbation écrite du vendeur; (b) ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'une négligence, d'une modification, d'un accident ou d'un dommage physique; (c) ont été utilisés de manière contraire aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien du vendeur; (d) ont été endommagés par une usure normale, de la corrosion ou

des produits chimiques; (e) ont été endommagés par des conditions anormales, des vibrations, une amorce inadéquate ou une utilisation sans débit; (f) ont été endommagés par un bloc d'alimentation défectueux ou une mauvaise protection électrique; ou (g) ont été endommagés par l'utilisation d'un équipement auxiliaire non vendu ni approuvé par le vendeur. Dans le cas des produits non fabriqués par le vendeur, ce dernier n'offre aucune garantie; toutefois, le vendeur va accorder la garantie à l'acheteur reçue du fournisseur de ces produits.

LA GARANTIE PRÉCÉDENTE VIENT REMPLACER TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SE LIMITES À TRENTE (30) MOIS À PARTIR DE LA DATE D'INSTALLATION OU À TRENTE (36) MOIS À PARTIR DU CODE DATEUR DU PRODUIT, SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI L'EXIGE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET L'OBLIGATION GLOBALE DU VENDEUR EN CAS DE VIOLATION DE L'UNE DES GARANTIES QUI PRÉCÈDE SE LIMITENT À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT ET DANS TOUS LES CAS SE LIMITENT AU MONTANT PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. EN AUCUN CAS, LE VENDEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE AUTRE FORME DE DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, LIQUIDÉ, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU SPÉCIAL, NOTAMMENT UNE PERTE DE PROFIT, UNE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE RECETTES PRÉVUES, UNE PERTE DE REVENU, UNE PERTE PROVENANT D'UNE ENTREPRISE, UNE PERTE DE PRODUCTION, UNE PERTE D'OPPORTUNITÉ OU UNE PERTE DE RÉPUTATION.

Certains états ne permettent pas les limites de durée d'une garantie implicite, la limite ci-dessus peut ne pas vous concerner. Certains états ne permettent pas une exclusion ou une limite de dommages accidentels ou consécutifs, ainsi les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner. La présente garantie vous accorde des droits légaux spécifiques et il se peut que vous ayez d'autres droits qui peuvent varier d'une province à une autre.

Pour soumettre une réclamation au titre de la garantie, communiquez d'abord avec le marchand auprès duquel vous avez acheté le produit ou visitez le site www.xylem.com pour connaître le nom et l'adresse du marchand le plus près offrant des services couverts par la garantie.

Xylem |'zīləm|

- 1) Le tissu conducteur d'une plante qui amène l'eau en provenance des racines.
- 2) Un chef de file mondial dans le domaine de la technologie de l'eau.

Nous sommes une équipe internationale unie pour atteindre un but commun : élaborer des solutions technologiques avancées afin de résoudre les problèmes d'eau auxquels le monde fait face. Mettre au point de nouvelles technologies qui permettront d'améliorer la façon dont l'eau est utilisée, conservée et réutilisée dans le futur est au cœur de nos préoccupations. Nos produits et services transportent, traitent, analysent, surveillent et retournent l'eau dans l'environnement, dans les installations techniques des services publics, industrielles, résidentielles et commerciales. Xylem propose également un portefeuille de pointe en matière de comptage intelligent, de technologies des réseaux, et de solutions d'analyse avancées pour les services de distribution d'eau, d'électricité et de gaz. Dans plus de 150 pays, nous avons une solide relation de longue date avec les clients qui nous connaissent pour notre puissante combinaison de marques de produits de pointe et d'expertise pratique, mettant particulièrement l'accent sur l'élaboration de solutions durables et complètes.

Pour obtenir davantage d'informations sur la manière dont Xylem peut vous aider, veuillez visiter le site Web à l'adresse www.xylem.com



Xylem Inc.
8200 N. Austin Avenue
Morton Grove, IL 60053
Tel: (847) 966-3700
Fax: (847) 965-8379
www.xylem.com/bellgossett

Visitez notre site Web pour la plus récente version de ce document et pour de plus amples informations. Les instructions originales sont en anglais. Les instructions en d'autres langues sont des traductions des instructions originales.

© 2024 Xylem Inc.

Bell & Gossett est une marque de commerce de Xylem Inc. ou une de ses filiales. Toutes les autres marques de commerce ou marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.